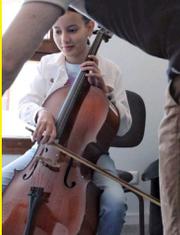


SAISON  
2024 / 2025

ÉCOLE DE  
MUSIQUE  
D'IRIGNY



# L'ASSOCIATION MUSICALE D'IRIGNY



L'**A.M.I.** a pour buts :

- ▶ d'encourager et de défendre l'art musical sous toutes ses formes.
- ▶ d'œuvrer pour l'éducation populaire de cet art en agissant auprès des organismes publics.
- ▶ de développer et de partager le goût de la musique instrumentale et vocale.
- ▶ d'établir et de maintenir des liens d'amitié et de solidarité entre tous les membres.



## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alexandra ANTUNES, Annick CANIVET, Émilie CHARRIER (*vice-présidente en charge de la sécurité*), Anne-Marie CHATELET (*présidente*), Aude DERRIER, Marie-Thérèse FALCON, Céline FAVRE, Élodie GANIER, Stéphanie GAUTHIER, Jérôme GENESTE, Christiane JÉREZ (*trésorière*), Marie-Thérèse LENFANT (*secrétaire*), Mohamed LMOUBARIKI, Edith MERCIER, Sandrine MOCHET, Jean-Yves MONTÈGUE, Ysatis PLACE, Pascale SERRE, Anne-Christine TABERLET, Mickaël TRAENS.

Bienvenue dans l'année 2024/2025,

L'École de musique continue sa route commencée en 1975 à l'écart de tout esprit de compétition et reste un espace accueillant et ouvert à tous les âges.

Avec une offre instrumentale et vocale variée, elle s'emploie à déplier les différents formats d'apprentissage et de pratique de la musique :

- ▶ Cours individuels d'instrument,
- ▶ Ateliers collectifs de formation musicale,
- ▶ Musique d'ensemble.

L'École de musique construit les organisations de cet apprentissage :

- ▶ Les mercredis musicaux et l'antenne d'Yvours ont pris leur place dans la vie de l'École.
- ▶ Le travail fait sur les emplois du temps avec le regroupement des activités facilite la vie quotidienne de tous et limite les déplacements. Ces actions, année après année, rendent la musique accessible au plus grand nombre.

Tout cela reste possible grâce à notre Directeur, nos professeurs et l'équipe administrative, le Conseil d'Administration et les bénévoles actifs et nos soutiens financiers : Ville d'Irigny et Métropole Grand Lyon.

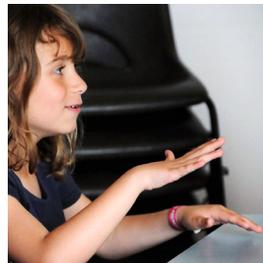
Nous nous retrouverons, en musique, samedi 14 septembre pour la présentation de la saison culturelle puis lors de nos rendez-vous habituels : concert de Noël, nuit des conservatoires et semaine de Printemps.

Nous vous accueillerons pour répondre à vos souhaits et vos demandes à l'École du lundi au vendredi (coordonnées et horaires en dernière page).

Bien cordialement

Anne-Marie CHATELET

## MOT DE LA PRÉSIDENTE



# MOT DU DIRECTEUR



- L'année scolaire 2023/2024 a confirmé l'éclosion de nouvelles propositions pédagogiques :
- **Les Mercredis Musicaux** ont connu un grand succès permettant l'accessibilité à la musique pour les familles avec une organisation adaptée aux enfants de 8h30 à 17h15 : formation musicale/chant/pratique instrumentale collective/activités manuelles rythment la journée pour les élèves scolarisés en élémentaire.
  - L'antenne dans le quartier d'Yvours a fonctionné toute l'année scolaire le MERCREDI pour des cours individuels et collectifs au sein du groupe scolaire Hilaire Dunand avec le soutien de la Ville.
  - Un soin tout particulier a été apporté à la confection des emplois du temps pour regrouper les activités et ainsi de faciliter pour les familles l'organisation hebdomadaire.

► **2024/2025 ouvre une nouvelle page tournée vers le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'École de Musique.** 1975 : création de l'Association Musicale d'Irigny et premiers cours dispensés sur Irigny à Venières, au Village à Dunand pour quelques saisons, avant la construction de l'École, rue de Taillepiéd, en 1982.

► **1975/2025 : 50 ans d'activités d'enseignement de cours d'initiation dès l'âge de 3 ans jusqu'à la pratique musicale des adultes** ; des concerts trimestriels, des festivals, des semaines de Printemps se succédant chaque année.

**Le passé chante dans le présent, tous deux préparent l'avenir !**

► La Nuit des Conservatoires fin janvier signalera l'ouverture des premières festivités...  
**De janvier 2025 à décembre 2026, nous marquerons un temps particulier avec des réalisations spécifiques et novatrices.**

L'accueil d'anciens élèves, actuellement étudiants musiciens en voie professionnelle témoignera de notre volonté d'associer notre action présente au futur, la Musique à Irigny se transmet à travers les générations tissant ainsi une toile et des liens profonds.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui prennent leur part dans ce beau Projet.

Belle rentrée à chacune et chacun ! Christophe VOIDEY

# À PROPOS DE LA MÉTHODE WILLEMS...

Créée en 1975, l'École de Musique d'Irigny s'inscrit dans le **paysage musical français de renouveau pédagogique**. Elle prend ainsi toute sa place dans cette dynamique de recherche et de pratique autour des méthodes actives nées au XX<sup>ème</sup> siècle.

Elle s'oriente vers le choix de la **Méthode Willems** et poursuit une collaboration avec la Fédération Internationale Willems® en tant qu'école associée. Ses jeunes chanteurs participent avec bonheur à l'aventure du Willems® International Choir et retrouvent chaque année depuis 2013 des musiciens espagnols, italiens et slovènes pour des rencontres vocales de premier plan.

La Méthode Willems est un chemin qui ne part ni de la matière ni des instruments mais établit des rapports psychologiques étroits entre la musique et l'être humain. **Rythme, Mélodie et Harmonie**, éléments constitutifs de la musique rejoignent ainsi dynamisme, sensibilité et intelligence humaine. **La Musique est une langue, un langage**. Comme pour la langue maternelle, elle s'acquiert par imprégnation oralement tout d'abord, par la lecture et l'écriture.

La Méthode Willems s'adresse à tous, les enfants, les adolescents et les adultes.

Elle révèle et développe les bases vivantes de la musicalité avec en premier lieu ce qui nous est donné par la nature, le mouvement, la voix et l'audition.



Après l'éveil musical du tout jeune enfant réalisé en crèche, le parcours se poursuit avec l'initiation musicale : **AUDITION / RYTHME / CHANT / MOUVEMENTS** structurent les leçons dans une approche VIVANTE, JOYEUSE et LUDIQUE.

Vivre les phénomènes sonores en éduquant son oreille avec du matériel varié, s'exprimer corporellement en révélant son dynamisme instinctif, découvrir sa voix et sentir les mouvements corporels naturels dans la marche, course, balancement, sauts...

**VIVRE / POSER / ORDONNER** résument les 3 degrés de l'enseignement de 3 à 6 ans.

Le jeune musicien, nourri de bases musicales vivantes, abordera la lecture et l'écriture ainsi que l'étude de l'instrument dans une démarche naturelle et positive, en parfaite continuité.

Préparé, il a tous les outils pour s'exprimer et développer une progression personnelle harmonieuse.

L'**improvisation** a toute sa place dans ce chemin et complètera pour l'apprenti musicien son parcours.

La pratique collective en chœur, en ensemble, en orchestre complète la formation en incarnant la **dimension sociale de la musique**.

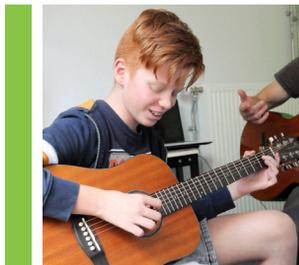
**Une éducation pour tous**, dès le plus jeune âge.

# ACTIVITÉS MUSICALES

L'École de Musique vous propose une riche palette d'enseignements.

DISCIPLINES	ENSEIGNANTS	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
Chant	Chantal VILLIEN		•				
Chant choral	Chantal VILLIEN Christophe VOIDEY		•	•			•
Clarinette	Llawn PEARCE			•			
Contrebasse	Christopher HONEYMAN		•				
Flûte traversière	Christine COMTET		•	•			
Guitare	Sébastien BIASINI Frédéric DESCHODT	•	• •	• •	•	•	
Harpe	Liliana SAFIKHANOVA				•		
Hautbois	Brigitte VOIDEY						•
Percussions	Cédric DUPUY Nathan GIPPET	•		• •	• •		
Piano	Marjorie BORTOLINI Trung Hieu DO Mehdi MAHZI Hansi MECHLING Christophe VOIDEY	• •	• •	• •	• •	• • •	• •
Saxophone	Ruben NAUGE			•			
Trombone	Clément TURBY	•					
Trompette	Florent GENINATTI			•			
Violon	Véronique SOUBRÉ-LANABÈRE		•	•			
Violoncelle	Hansi MECHLING		•	•	•	•	

# LES RENDEZ-VOUS PARTICULIERS POUR LES DÉBUTANTS



- ▶ **Les 3 ans** ont cours le mercredi de 10h30 à 11h15.
- ▶ **Les 4 ans** ont cours le mercredi de 10h30 à 11h15.
- ▶ **Les 5 ans** ont cours le mercredi de 16h30 à 17h15.
- ▶ **Les 6 & 7 ans** ont cours le mercredi de 11h à 11h45  
ou le vendredi de 17h15 à 18h  
+ atelier avec 2 horaires possibles : le mercredi de 9h15  
à 9h45 et/ou le mercredi de 10h30 à 11h.
- ▶ **Les 8, 9 & 10 ans** ont cours le mercredi de 15h15 à 16h  
ou le lundi de 17h à 17h45  
+ atelier **percussions** le mercredi de 10h30 à 11h et/ou  
**chœur d'enfants** le mardi de 17h à 18h.
- ▶ **Les collégiens 11-15 ans** ont cours le mercredi de  
17h15 à 18h15.
- ▶ **Les lycéens et les adultes de tous âges :**  
se renseigner au secrétariat de l'École de Musique.

# ÉCOLE DE MUSIQUE D'IRIGNY

---

☎ +33 (0)4.78.46.21.54 / +33 (0)6.68.91.07.64

✉ accueil@ami-irigny.eu

💻 <https://www.ami-irigny.eu>

📍 15 rue de Taillepieid - 69540 Irigny - France

N'hésitez pas à venir nous voir, à nous téléphoner pour toute information complémentaire qui vous serait utile.

Vous serez accueillis au secrétariat de l'École de Musique par Valérie RUIZ aux horaires suivants :

Lundi	14h00-18h30
Mardi	16h30-18h30
Mercredi	9h00-12h00 / 14h00-18h30
Judi	16h30-18h30
Vendredi	14h00-18h30

Le Directeur de l'École, Christophe VOIDEY, reçoit sur rendez-vous.



GRANDLYON  
la métropole

